

ENTREVUE AVEC BENOIT MALRIC
Directeur Programmes immigration - Fédération des
chambres de commerce du Québec



Le programme Un emploi en sol québécois est une initiative de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) financée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui vise à favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans les régions du Québec touchées par les enjeux de la rareté de main-d'œuvre. Immigrant Québec a profité de la participation de la FCCQ est un exposant à l'édition 2020 du Salon virtuel de l'immigration et de l'intégration au Québec pour poser quelques questions à Benoit Malric, directeur Programmes immigration à la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Un emploi en sol québécois, cela consiste en quoi ?

Chaque année, autour de 50 000 personnes viennent au Québec afin de réaliser leur rêve canadien. Parmi elles, plus de 86 % vivent à Montréal où une partie finit par occuper des postes bien loin de leur domaine de compétence. Car c'est un fait que leur taux de chômage est deux fois supérieur à celui des Québécois. Alors qu'il suffirait d'aller vers les 55 % d'emplois qui se trouvent à l'extérieur de la métropole. Fort de ce constat, la Fédération des chambres de commerce du Québec a décidé de mettre en place Un emploi en sol québécois. Benoit Malric, directeur du programme immigration nous offre une visite guidée.

Depuis 2018, *Un emploi en sol québécois* met en relation les chercheurs d'emploi fraîchement arrivés et les entreprises québécoises en quête de talents. La particularité de ce programme consiste à cibler uniquement les employeurs qui sont ailleurs que dans la métropole. Ces derniers proposent des emplois à combler au sein de leurs différents services, et les immigrants présentent, via leur CV, leur candidature potentielle. Il s'agit de faire coïncider un bassin de personnes, compétentes et formées, à des emplois vacants. 1980 entretiens exploratoires ont déjà été effectués et 75 % des préqualifications ont été évaluées comme pertinentes par les employeurs.

Qui peut y prétendre ?

Tous les nouveaux arrivants qui sont au Québec depuis moins de cinq ans. Pour en bénéficier, il faut posséder :

- des documents d'immigration en règle. Cela peut être un permis de travail ouvert, ce qui signifie qu'il n'est pas dépendant d'un employeur particulier ou avoir une résidence permanente ;
- un niveau de francisation équivalent au niveau 4 sur l'échelle des niveaux de compétence en français.

Quelles sont les zones géographiques ?

Sur 17 régions que compte le Québec, 14 offrent ce service. Ce qui signifie que chaque région présente plusieurs employeurs, mais surtout que chaque employeur propose plusieurs emplois, parfois dans différents services. Ce qui offre également une pluralité qualitative et quantitative en matière de diversité de professions.

Dans la pratique, comment cela se passe-t-il ?

Très simplement, en se connectant au site et en se laissant guider.

Étape 1 :

- S'inscrire sur le site en tant que candidat potentiel et remplir [le formulaire d'inscription](#)
- Recevoir la validation au bout de 24 heures

Étape 2 :

- Accès à la plateforme qui contient les annonces et accès au questionnaire qui permet de paramétrer son algorithme de match.

- Une trentaine de questions permettent de situer le profil et de le faire correspondre aux annonces des entreprises, lesquelles de leur côté ont également répondu à un questionnaire. Les questions font le point sur le niveau d'expertise, les années d'expérience, le désir ou non de supervision, la disponibilité, l'échelle salariale, les niveaux de langue comme le français, mais aussi l'anglais, etc.

Étape 3 :

- Grâce aux techniques issues de l'intelligence artificielle, vous recevrez des annonces qui correspondent à votre profil professionnel.

Étape 4 :

- Si votre candidature concorde avec un emploi proposé, que vous ou l'employeur souhaitez développer cette préqualification, un premier entretien d'une durée de 20 minutes aura lieu entre vous deux. Ces entrevues exploratoires se font en ligne. Dans le cas où les deux parties souhaitent donner une suite après cette mise en relation, elle se poursuivra de façon individuelle.

Étape 5 :

- Il peut arriver que le recrutement n'aboutisse pas. L'équipe d'*Un emploi en sol québécois* prend alors le relais pour faire une analyse des points à améliorer.

Qu'est-ce qui est prévu pour faire connaître les villes en région ?

Avant la crise sanitaire, des bus emmenaient les candidats pour une visite de la ville et des infrastructures. Des rencontres de visu étaient prévues entre les protagonistes. Aujourd'hui en raison de la distanciation sociale, cette opération a été modifiée. Chaque ville propose une vidéo dans laquelle témoignent des acteurs locaux, mais aussi des personnes arrivées et installées depuis quelques années.

Présenté par :



Un emploi en sol québécois